



M. DC. XXI.

vne patache ioignent la flotte Royale, qui est at-  
taquée par l'armée navale des Rochelois jusques  
dans le port de Brouage. Deux des nauires du Duc  
de Neuers estans eschouez sont prins par les Ro-  
chelois. Première entreprinse des Rochelois de  
faire vne palissade de nauires dans le canal de l'en-  
tree de Brouage. Fort de terre au dehors de Broua-  
ge. Autre vaine entreprinse des Rochelois de brusler  
les vaisseaux du Roy au port de Brouage. Seconde  
entreprinse d'y faire vne pallissade.

*Le Discours de la Milletiere touchant les raisons  
pour lesquelles ceux de la Religion pretendüe  
ref. en France pouuoient & deuoient en bon-  
ne conscience resister par armes à celles du Roy,  
Avec la Responße qu'y fit Tilenus.* 154

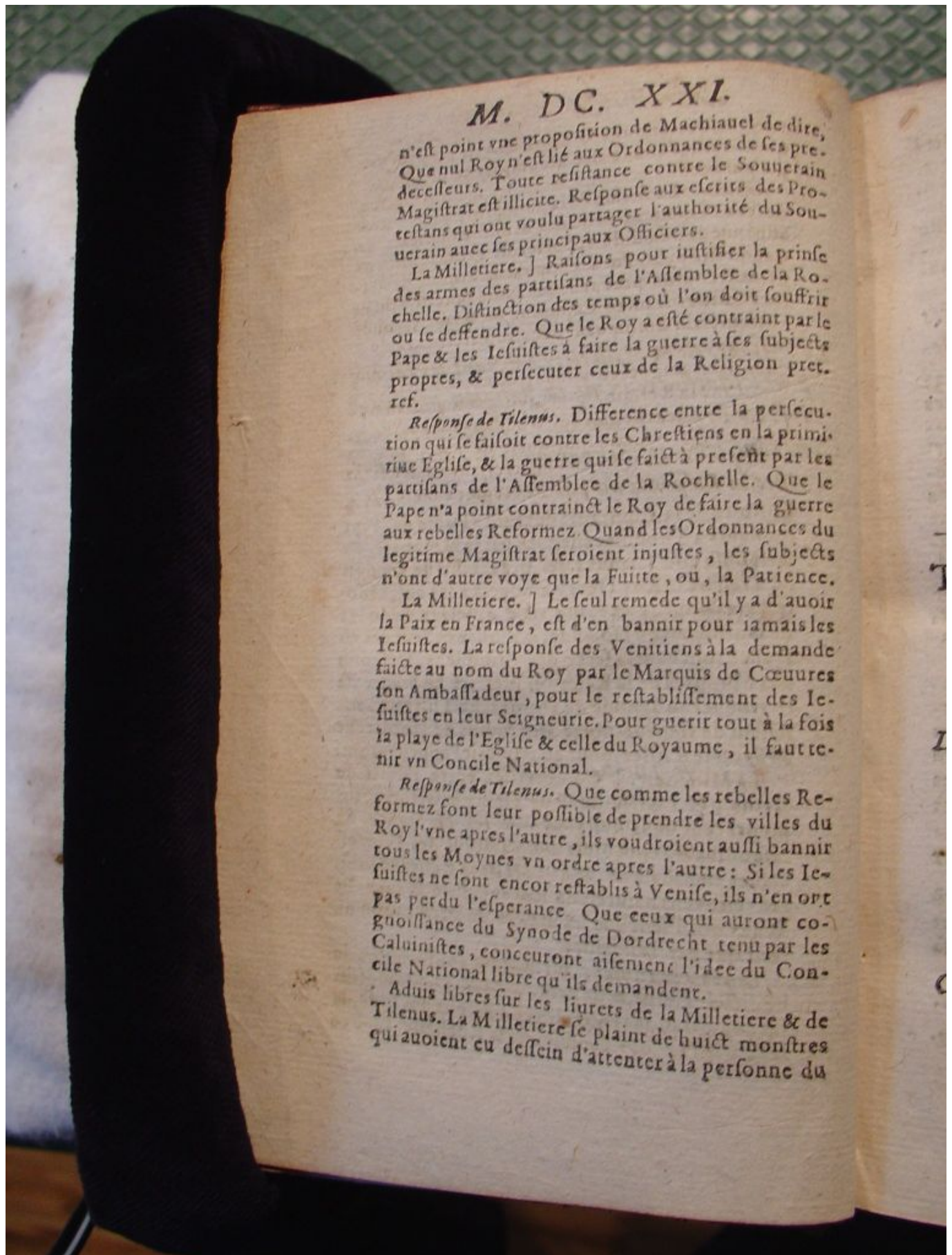
Histoire de la Confrairie de Nostre Dame des Sept  
douleurs à Thonon, alleguee par la Milletiere. La  
Responße que Tilenus y fit. Brocardus ne tendoit  
qu'à rendre le Roy Henry 4. suspect à ses alliez Pro-  
testans. Histoire de ce qui s'est passé aux Synodes  
de Dordrecht en Holande, & d'Allez es Seuenes en  
France touchant la secte des Arminiens. Defenses  
aux Ministres de la Religion pret. ref. en France de  
se trouver au Synode de Dordrecht. Turretin Pro-  
fesseur de Geneue porte les Canons de Dordrecht  
au Synode d'Allez, pour en requerir l'approbation.

La Milletiere. ] Conformitez entre l'Edict de  
Cyrus, & l'Edict du Roy Henry le Grand obte-  
nu par ceux de la Religion pret. ref. en France. Sa  
responße à Tilenus sur la comparaison des Iuifs es-  
claves en Babylone, & de ceux de la Religion pret.  
ref. citoyens naturels du Royaume de France: Et  
à ceux qui disent que les Edicts de Pacification ne  
sont que par tollerance.

*Responße de Tilenus, sur lefdites conformitez de  
l'Edict de Cyrus, & de celuy de Henry le Grand: sur  
les comparaisons entre les conditions des Iuifs, &  
les Partisans de l'Assemblée de la Rochelle. Que ce*



tome\_08\_table\_1621\_10.jpg



M. DC. XXI.

n'est point vne proposition de Machiavel de dire, Que nul Roy n'est lié aux Ordonnances de ses predecesseurs. Toute resistance contre le Souuerain Magistrat est illicite. Responce aux escrits des Protestans qui ont voulu partager l'autorité du Souuerain avec ses principaux Officiers.

La Milletiere. ] Raisons pour iustifier la prinse des armes des partisans de l'Assemblée de la Rochelle. Distinction des temps où l'on doit souffrir ou se deffendre. Que le Roy a esté contraint par le Pape & les Iesuistes à faire la guerre à ses subjects propres, & persecuter ceux de la Religion pretref.

Responce de Tilenus. Difference entre la persecution qui se faisoit contre les Chrestiens en la primitive Eglise, & la guetre qui se faict à present par les partisans de l'Assemblée de la Rochelle. Que le Pape n'a point contrainct le Roy de faire la guerre aux rebelles Reformez. Quand les Ordonnances du legitime Magistrat seroient injustes, les subjects n'ont d'autre voye que la Fuite, ou, la Patience.

La Milletiere. ] Le seul remede qu'il y a d'auoir la Paix en France, est d'en bannir pour iamais les Iesuistes. La responce des Venitiens à la demande faicte au nom du Roy par le Marquis de Cœuvres son Ambassadeur, pour le restablissement des Iesuistes en leur Seigneurie. Pour guerir tout à la fois la playe de l'Eglise & celle du Royaume, il faut tenir vn Concile National.

Responce de Tilenus. Que comme les rebelles Reformez font leur possible de prendre les villes du Roy l'une apres l'autre, ils voudroient aussi bannir tous les Moynes vn ordre apres l'autre: Si les Iesuistes ne sont encor restablis à Venise, ils n'en ont pas perdu l'esperance. Que ceux qui auront cognoissance du Synode de Dordrecht tenu par les Calvinistes, conceuront aisement l'idée du Concile National libre qu'ils demandent.

Auis libres sur les liurets de la Milletiere & de Tilenus. La Milletiere se plaint de huit monstres qui auoient eu dessein d'attenter à la personne du



M. DC. XXI.

Roy, lesquels on auoit estranglez en la prison, sans que la Iustice enaye esté accompagnée de l'exemple public.

*Response.* La forme de la punition des Criminels de leze Majesté despend des Ministres de l'Estat, afin qu'elle ne puisse apporter de l'alteration à la tranquillité publique. Exemples de Symon le May, de la Religion pret. ref. qui auoit entrepris de tuer la Royne mere Catherine de Medicis. Et de Philippes de Colombaut sieur de Varcieux executé le 23. Iuin 1622. dans la Cour du Palais à Paris. Ce que dit d'Aubigné en son Histoire, de Poltrot ou Poltot de la Religion pret. ref. premier assassinateur de Princes depuis les troubles pour la Religion. Tous noms ou sobriquets de party doiuent estre prohibez. Quinze enfans crians qu'ils seroiēt Rauallacs sauuez à la prise de Negrepelisse.

TABLE DV HVICTIESME  
Tome du Mercure François.

Annee M. DC. XXII.

*L'Archiduchesse de Brabant faiēt assieger l'Escluse par D. Inigo de Borgia.* 225

Froidures excessiues au commencement de ceste annee. Les Holandois rompent les digues & chauffees qui noyent tous les enuiron de l'Escluse. Siege de l'Escluse infortuné pour les Espagnols. Mer fascheuse durant cest hyuer. Baleine de trente huit aulnes de long demeuree sur le sable entre la Haye & Grauefant.

*Continuation du siege de Iuliers.* 228

Necessité des assiegez qui demandent à parlementer. Articles de la reddition de Iuliers. Ce qui se

**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**